

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A. MOT.

Catégorie Bicyclette av. moteur auxiliaire	Marque CYCLEMASTER	Désignation du type / Signe de reconnaiss. T a n d e m	Bordereau-typé N° 1 2 3 7
---	------------------------------	--	------------------------------

Moyens de reconnaissance du type **Bicyclette-tandem avec moteur auxiliaire "Cyclemaster"**
 N° de châssis frappé **A droite** sur raccord de selle arrière /ds. roue arrière
 N° de moteur frappé **A gauche** sur partie supérieure du carter moteur
 Constructeur du châssis **MESS UNION G.m.b.H., ZURICH (CH)**
 Constructeur du moteur **MESS UNION G.m.b.H., ZURICH (CH)**

MOTEUR CYCLEMASTER	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type C M 14 Genre Mot. auxil. pr. bicyc Carburant Benzine/huile Nombre cyl. 1 Temps 2 Alésage 36 mm. Course 32 mm. C.V.-impôt 0,166 Cylindrée totale 32,7 cm ³ C.V. frein 0,8 Refroidissement Air Empl. du moteur Dans roue arrière	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roue arrière 1. Frein A pied: Mécanique à rétropédalage sur roue arrière 2. Frein A main: Mécanique, sur jantes, à câble, sur roue arrière 3. Frein A main: Mécanique, à tambour sur roue arrière Direction Guidon normal Crochet de remorquage --- Nombre de vit. avant 1 Vit. en 1 ^{re} vit. --- en prise dir. 40 km/h.	Constructeur MESS UNION Gmb ZURICH Genre / Forme Bicyclette-tandem av. Nombre de portes mot. auxil. 1 Nombre de places ass. ¹⁾ Total 2 Avant - Milieu 1 Arrière 1 Nombre de places debout --- Pour motos: Siège arrière --- Sidecar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.		- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	10 kg.	28 kg.	38 kg.
Charge utile	kg.	kg.	- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			- kg.
Pneumatiques: Dimension	26 x 1 1/2	- 650 x 45	simples / double
Capacité de charge (par pneu 70/90 kg.) par essieu	70 kg.	90 kg.	2)

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

LOUVER Eclair. de bicyclette Syst. antibloquant

2 ampoules av. interrupteur
1, électrique

Feux rouges
Eclairage du N° de centr.

Emplacement

Essuie-glace

1 timbre de bicyclette

Avertisseur

Indicateurs de direction: Syst.

Feux stop

Feux de position

Phares: Marque

DIMENSIONS

Voie { avant
 arrière

mm. ---

mm. ---

mm. 570

mm. 1.450

mm. 2.200

mm. 950

mm. ---

mm. ---

mm. ---

mm. ---

m. ---

AV. Largeur hors-tout

Hauteur (non chargé)

Garde au sol

Porte à faux, arrière

Crochet de remorque (haut, dep. sol)

Crochet de remorque (pene à faux)

Diamètre de braquage ext. gauche

Diamètre de braquage ext. droite

Dim. Intérieures

mm. ---

mm. ---

mm. ---

mm. ---

mm. ---

mm. ---

mm. ---

mm. ---

mm. ---

mm. ---

OBSERVATIONS

Le numéro de cadre doit être frappé sur le record.

Mesure du brut: A 7 m. Intégralement

Au volant = 60 Rhms

Au régime max. d'utilisation = 77 Rhms

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

1) Dispositif de retenue pour la 2ème personne

Pour permettre une position stable à la 2ème

personne, il y a lieu de monter un dispositif

de retenue en forme de guidon fixe relié au

cadre de façon rigide

2) Garantie de charge des pneumatiques: La garantie

de charge du pneumatique arrière est assurée

sans pour 2 personnes

Lieu et date de l'exposee-type

ZURICH, le 18.11.1953

La commission d'expertises-types